

Ecominéro et la Chaire d'excellence européenne Économie circulaire et Territoires de l'EM Normandie s'associent pour accélérer le réemploi des matériaux inertes du bâtiment

#Recherche #EconomieCirculaire #Europe #Décarbonation#Territoires #EMNormandie



Sylvaine Castellano, Doyenne de la Faculté et de la Recherche et Mathieu Hiblot, Directeur Délégué d'Ecominéro

La valorisation des déchets inertes^[1] représente un enjeu stratégique pour le développement de l'économie circulaire et la décarbonation du secteur du bâtiment en France. Dans cette perspective, **Ecominéro**, éco-organisme créé à l'initiative des industriels de la filière minérale et chargé de la collecte et du recyclage des matériaux inertes de la construction et la **Chaire d'excellence européenne Économie circulaire et Territoires** de l'EM Normandie annoncent la signature d'une convention pour réaliser une étude sur le réemploi des matériaux inertes.

Une étude pour structurer la filière du réemploi

Au cœur de cette convention, une étude approfondie pour lever les freins qui limitent la massification du réemploi tout en identifiant des leviers d'action pour développer cette filière à l'échelle nationale. L'étude s'articulera autour de trois axes :

Cartographie des acteurs : Identifier les rôles et interactions des principaux intervenants tout au long du cycle de vie des matériaux inertes, depuis leur production jusqu'à leur réintégration ;

Analyse des freins : Étudier les barrières techniques, économiques, organisationnelles, logistiques et assurantielles qui freinent le réemploi, et formuler des recommandations opérationnelles ;

Massification du réemploi : Identifier les leviers pour intensifier le réemploi des matériaux à l'échelle locale et favoriser les synergies entre les acteurs de la filière.

Cette étude s'inscrit pleinement dans la mission de la chaire de promouvoir la circularité et d'accompagner les territoires dans la transition circulaire, via des études, des formations et des actions de plaidoyer.

Ces travaux permettront à la filière minérale de développer encore davantage le réemploi et la réutilisation des matériaux de seconde vie. Ils sont complémentaires des actions mises en œuvre par l'éco-organisme pour soutenir et accompagner les acteurs du réemploi. Ses appels à projet Réemploi ont permis d'accompagner 80 porteurs de projets en 2024, et ils devraient être plus de 100 en 2025.

Une collaboration fondée sur des expertises complémentaires

Cette collaboration s'appuie sur l'expertise combinée des deux structures.

Ecominéro, acteur central de la REP des **Produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB) pour la filière minérale**, dispose d'une connaissance fine des flux de matériaux, des défis opérationnels et des acteurs de la filière.

La **chaire d'excellence européenne Économie circulaire et Territoires de l'EM Normandie**, reconnue pour ses travaux sur la gouvernance territoriale et l'analyse des freins au déploiement de l'économie circulaire dans les territoires, apporte son expertise méthodologique et scientifique pour structurer cette filière de manière efficace et pérenne.

L'EM Normandie s'engage à mobiliser ses enseignants-chercheurs et à garantir une supervision scientifique pluridisciplinaire pour mener à bien ce projet. De son côté, **Ecominéro** s'engage à faire bénéficier l'EM Normandie de ses connaissances disponibles sur le sujet et mobiliser son réseau afin d'orienter efficacement et utilement les recherches et co-financer le projet à hauteur de 20 000 € HT.

« Le réemploi des matériaux de construction du secteur du bâtiment est au cœur de la stratégie de gestion des PMCB en fin de vie portée par Ecominéro, avec une ambition de réemployer plus de 100 000 tonnes de produits et matériaux en 2025. Ces travaux avec l'EM Normandie vont nous permettre d'affiner notre plan d'actions grâce un diagnostic de territoires pour dynamiser ces bonnes pratiques qui participent à décarboner le secteur du bâtiment », se réjouit Mathieu Hiblot, directeur délégué d'Ecominéro.

« Le réemploi des matériaux inertes est une priorité pour accélérer la transition vers une économie circulaire. Grâce à cette collaboration, nous allons pouvoir identifier les freins et proposer des leviers concrets pour structurer cette filière à l'échelle nationale. Ces travaux contribueront à la décarbonation du secteur du bâtiment tout en renforçant les synergies entre les acteurs locaux. » ajoute Sébastien Bourdin, titulaire de la chaire d'excellence européenne Économie circulaire et Territoires de l'EM Normandie.

À propos de l'EM Normandie / Métis Lab

Fondée en 1871 parmi les premières grandes écoles de commerce françaises, l'EM Normandie s'est imposée comme une institution de référence dans le monde des Business Schools. Elle détient les accréditations internationales EQUIS, AACSB et AMBA. Avec plus de 6 600 étudiants dans ses programmes de formations initiales diplômantes et 28 000 membres de l'association Alumni EM Normandie à travers le monde, l'école est implantée sur six campus, à Caen, Le Havre, Paris, Oxford, Dublin, et Dubaï. L'EM Normandie forme les managers de demain, futurs gouvernants responsables préparés à la conduite du changement dans un environnement multiculturel, et elle accompagne les salariés et dirigeants d'entreprises tout au long de leur carrière.

Les activités de recherche académique et appliquée de l'EM Normandie sont regroupées au sein du Laboratoire Métis.

www.em-normandie.com

À propos d'Ecominéro

Ecominéro a été créé, par et pour les fabricants de produits ou matériaux de construction d'origine minérale, dans le but de simplifier la vie des entreprises afin qu'elles remplissent leurs obligations découlant de la mise en place de la REP aux produits et matériaux du secteur du bâtiment. L'éco-organisme permet à tout détenteur de déchets inertes de disposer d'une solution de proximité et de valorisation dans la gestion de ses déchets. Ecominéro est une entreprise à mission dotée d'objectifs sociaux et environnementaux. www.ecominero.fr



École de Management de Normandie

Association à but non lucratif (loi 1901) sous contrat de droit privé N° SIREN : 479 806 630 - Code NAF : 8542Z

Email : info@em-normandie.fr - Internet : www.em-normandie.com

[1] Déchets minéraux qui ne se décomposent pas (pierres naturelles, béton, bitume, gravats, ciment, carrelage, céramique, tuiles, briques...)